# **PASSEPORT** MOBILITÉ INTERNATIONALE



# **PASSEPORT**

Nom de naissance :

Prénom(s) :

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Université d'accueil :

Dates de séjour :



Vous allez effectuer une mobilité internationale dans le cadre de votre cursus universitaire : félicitations ! Il vous reste des formalités à accomplir avant le départ et une fois sur place.

Suivez le guide!

# CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT VISA

# ⇒ Vous êtes ressortissant européen

Vous séjournez en Union Européenne : une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffisent

Vous séjournez Hors Union Européenne : contactez l'ambassade ou le consulat du pays d'accueil.

# → Vous n'êtes pas ressortissant européen

Contactez l'ambassade ou le consulat du pays d'accueil.

Anticipez votre demande de visa.

Veillez à la validité de votre titre de séjour français pour le retour.

→ Plus d'information : www.diplomatie.gouv .fr/fr/services-auxcitoyens/

# ARIANE, fil de sécurité

Lorsque vous effectuez un voyage, signalezvous gratuitement et facilement auprès du Ministère des Affaires Etrangères :

https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/

# SANTÉ ASSURANCES SECURITÉ

Les frais médicaux à l'étranger peuvent être très élevés. Avant le départ, assurez-vous d'être bien couvert et d'avoir une bonne assurance.

## Assurance maladie

Un justificatif d'assurance maladie vous couvrant à l'étranger est généralement exigé par l'université d'accueil. Celle-ci peut aussi exiger que vous souscriviez à son assurance universitaire. Renseignez-vous avant le départ.

Erasmus + : Carte Européenne d'Assurance Maladie obligatoire, valide un an, gratuite auprès de votre Caisse d'Assurance Maladie. Hors Union Européenne : renseignez-vous auprès de votre caisse d'assurance maladie et votre mutuelle.

# Responsabilité civile

Indispensable pour couvrir tout dommage dont vous seriez responsable.

# **⇒** Assurance rapatriement

En cas d'accident grave, votre compagnie d'assurance prend en charge le coût du rapatriement en France.

## Sécurité

Prenez connaissance des recommandations du Ministère des Affaires Etrangères dans les conseils aux voyageurs.

## Vaccins

En fonction du pays d'accueil, certains vaccins peuvent être recommandés ou obligatoires.

# **AIDES**

## ⇒ Qui?

Tout étudiant effectuant une mobilité internationale dans le cadre de son cursus académique peut déposer une demande d'aide financière.

# Quoi ?

La Direction des Relations Internationales centralise plusieurs aides cumulables : **Erasmus+, MobiCentre** et bourse du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche** (cette dernière pour les boursiers CROUS).

# Comment?

Attention, l'attribution de bourses d'aide à la mobilité n'est pas automatique. Elle fait l'objet d'une demande et répond à plusieurs critères préalablement définis.

# **CROUS**

Si vous êtes boursier CROUS, vous conservez le bénéfice de vos droits pendant l'échange.

# **⇒** Plus d'information :

www.univorleans.fr/fr/univ/in ternational/partirletranger/aidesfinancieres

# LOGEMENT

# Résidences étudiantes

La plupart des universités proposent des places en résidence universitaire. Les places sont souvent limitées donc ne tardez pas pour effectuer votre demande lors des inscriptions.

# Logements privés

Afin d'éviter les arnaques, n'hésitez pas à demander conseil à l'université d'accueil, qui peut vous recommander des agences et sites fiables.

## Colocation

Alternative économique qui pourra vous permettre de faire de nouvelles rencontres.

## Chambre chez l'habitant

Immersion garantie! Vous partagez le quotidien d'une famille d'accueil et renforcez votre niveau de langue. En contrepartie, vous devez vous adaptez à leur mode de vie.

# → Auberges de jeunesse

Si vous n'avez pas encore trouvé de logement avant votre arrivée, réservez une auberge de jeunesse le temps de trouver un logement pérenne.

#### **A SAVOIR**

Dans certains pays, le loyer ne se paie pas au mois mais au semestre ou à la semaine.

N'envoyez jamais d'argent avant de visiter le logement ! Quelques pistes : associations étudiantes ESN, petites annonces sur les pages Facebook de l'université.

# VIE QUOTIDIENNE

# Budget

Prévoyez un budget précis! Renseignez-vous sur le coût de la vie du pays d'accueil et les dépenses fréquentes.

# Banque

Pour certains paiements (loyers, etc.), il est recommandé d'ouvrir un compte bancaire local. Renseignez-vous auprès de votre banque (carte bancaire, assurance, frais de retrait et de virement, taux de change, etc.)

# Administratif

Certains pays peuvent exiger une inscription auprès des autorités locales.

# Préparation linguistique

La plupart des universités proposent des cours intensifs de langue locale (gratuits ou payants) avant la rentrée.

# **⇒** Téléphonie

Renseignez-vous sur la portabilité de votre abonnement de téléphone portable. Eventuellement, faites débloquer votre carte SIM.

# **⇒** Permis de conduire

Vérifiez la validité de votre permis dans le pays d'accueil. Un permis européen est valable en Europe. Hors Europe un permis international peut être exigé.

Réglementation en vigueur

L'étudiant est soumis à la loi du travail du pays d'accueil. Renseignez-vous auprès de votre institution d'accueil ou avec le consulat français du pays afin de connaître la réglementation applicable à votre situation.

# Convention de stage

L'étudiant doit établir avant son départ, auprès du Service des stages, une convention de stage tripartite précisant les droits et obligation de chacune des parties signataires.

# **STAGES**

→ Pour tout savoir sur votre mobilité : http://www. univorleans.fr/fr/deg/inter national/partir

# CONTACTS



# **Contactez-nous**

# **○** Direction des Relations Internationales

financement-mobilite@univ-orleans.fr mobilite.he@univ-orleans.fr

## **⇒** Bureau des Relations Internationales

international.deg@univ-orleans.fr +33 (0)2 38 49 47 30

## **Delphine Redon**

Responsable du BRI (A001)

### Thierry Baudassé

Directeur-adjoint de la Faculté chargé des Relations Internationales (A204)

#### Vanessa Barbé

Coordinatrice Ecole de Droit (A131)

#### Isabelle Rabaud

Coordinatrice Institut d'Economie (A206)

# Jean-François Berthevas

Coordinateur IAE (B203)